



LETTRE D'INFORMATION N°3

Avril 2017

Tout en reconnaissant certains efforts de protection et de valorisation du quartier, le Syndicat du Stadtgrund estime que des améliorations substantielles pourraient être apportées par les différents acteurs politiques, tant étatiques que municipaux, et les services techniques associées.

Des discussions et requêtes ont été portées à l'attention des responsables politiques concernant les points suivants, notamment via de nombreux courriers et dans le cadre des réunions entre le Syndicat et le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg en dates du 19.02.16, du 04.03.16 et du 10.02.17, et font l'objet d'un suivi permanent.

Ces points ont également fait l'objet de discussions lors de notre Assemblée générale que s'est tenue le 16.02.17 et à laquelle vous étiez tous conviés par invitation postale et par affichage sur ce panneau.

A. PATRIMOINE

1. **Général** : nécessité que l'ensemble des acteurs intervenant sur le site le fassent selon une approche et stratégie, si ce n'est valorisant, tout au moins respectueuse du cadre protégé et classé Patrimoine Mondial UNESCO (anniversaire des 25 ans du classement en 2019). Nécessité de disposer d'un cadre de contrôle et de coordination plus strict. Situation : pas d'évolution.
2. **Soutien à la protection et valorisation du patrimoine** : Demande d'un meilleur système de soutien financier à la valorisation externe des habitations (p.ex. façades). Situation : Rien envisagé par les acteurs politiques.
3. **Evaluation de la valeur économique du site UNESCO Grund et adaptation des mesures de soutien et de valorisation** : les mesures de protection, de valorisation et de soutien devraient être adaptées à la valeur économique du site pour la Ville et le pays. Actuellement, élément complètement négligé par la VdL et l'Etat (Ministère de l'Economie, Ministère de la Culture).

4. **Valorisation et attractivité touristiques.** Propositions portant sur :
 - Illustrations explicatives (& anciennes photos, codes SQR) des bâtiments et lieux historiques.
 - Circuit modulaire UNESCO Quartiers vieille ville et forteresse (en lien avec les quartiers avoisinants, en particulier Pfaffenthal et Ville Haute).
5. **Ecluse du Grund** : Accès au point de vue sur la terrasse (rue St. Ulric). Situation : Cet accès est possible mais à organiser au cas par cas.
6. **Pont de la forteresse** dans le haut de la rue de Trèves sous la passerelle métallique : meilleure finition et mise en valeur par rapport aux travaux (suspendus). Situation : aucun projet envisagé à ce stade (faute de financement).
7. **Jardins en terrasses** situés hors murs Wenzel, en contrebas du Bock (Clausen) : Réfection et remise en état (comme dans leur partie intra-muros). Situation : envisagé après l’alerte du SSG sur leur état de dégradation.
8. **Blocs maisons pénitentiaires** rue Münster : Meilleure intégration visuelle (courrier SSG à F. Bausch, copié VdL). Situation : aucune nouvelle de la part de l’Etat. Futur usage inconnu (bureaux ? habitations ?).
9. **Renaturation du lit de la Pétrusse** : études en cours au niveau VdL.
10. **Eclairage de la forteresse** : projet en cours au niveau VdL.
11. **Kiosque-café avec terrasses dans la vallée de la Pétrusse** : (en belle saison). Situation : Projet en cours d’analyse et accepté sur le principe. Fera partie du projet de renaturation de la vallée.
12. **Ascenseur Place Constitution – Vallée de la Pétrusse** (selon le programme de la coalition DP – Dei Greng). Projet pas à l’ordre du jour de la VdL.
13. **Projet PAP Villa Elisabeth, rue de Prague / Mathias Hardt** : bien que dans la zone tampon UNESCO et faisant partie du Grund, objections formelles du SSG non retenues quant aux règles de protection patrimoniales.
14. **Tapis rouge** : opération menée en 2016 en parallèle au Marché de Noël (« Marché gourmand ») pour dynamiser l’attractivité et l’effet festif du quartier en cette période de fêtes.
15. **Réfection de murs de soutènement** : après requête, réalisée à l’aire de jeux du Bisserwee et à la rue du Rham (en 2016).
16. **Prairies (jachères) fleuries** : requête adressée début 2017 aux Ponts et Chaussées pour la promenade Wenzel sur le Plateau du Rham.

B. Voirie

17. **Voirie – réfection générale** - Bisserwee, Pont sur l'Alzette, Place Schmëtt, rue St. Ulric, rue St. Quirin : prévu pour 2019-2021
18. **Place Schmëtt** (espace central entre l'ascenseur et le pont) : demande d'aménagement en « zone de rencontre ». Travaux planifiés à partir de 2020. Travaux d'embellissement provisoires prévus pour 2017. Le SSG réclame un projet global intégrant également la rue St. Ulric voire les autres rues et le problème du parking et piloté par un bureau d'études spécialisé.
19. **Rue St. Ulric** : Travaux de réfection des canalisations (y compris **rue St. Quirin**). Dates prévues : 07/2019-01.2021. Insistance du SSG pour un réaménagement valorisant de la voirie (en zone rencontre).
20. **Voirie – réfection du pavage** : Après insistance du SSG, la VdL s'engage à combler les trous dans le pavage dans les règles de l'art (avec des pavés au lieu de goudron). Nécessite de bloquer les rues pour 4 jours. Programme de réfection des pavés annoncé par la VdL. Celle-ci envisage de ne pas remplacer les pavés au Bisserwee (hormis la rigole centrale de collecte des eaux pluviales) : selon le SSG, décision inappropriée au regard du cadre historique et UNESCO.
21. **Tour Jacob (entrée du Plateau du Rham)** : bornage (poteaux) extra-muros respectant peu la qualité exceptionnelle du monument. Situation déplorée par de nombreux acteurs mais sous responsabilité étatique (Servior).
22. **Caissons électriques et téléphoniques gris** : à enterrer / emmurer. Situation : Les discussions entre les acteurs responsables sont au point mort ...
23. **Signalisation Voirie (panneaux de circulation, poteaux, feux tricolores)** : A harmoniser et adapter au cadre de protection paysagère. Situation : Pas de perspectives d'aménagement par la VdL.
24. **Mise en évidence des passages piétons par un éclairage mieux adapté** (St. Ulric, Trèves en face INS) : St. Ulric sera ajusté et devient moins pressant par l'introduction de la limitation de vitesse à 30 km/h. Rue de Trèves en attente.
25. **Lampadaires à l'ancienne dans les rues St. Ulric, St Quirin** : Situation : à envisager lors du réaménagement demandé par le SSG (2020).
26. **Protection du viaduc** : requête auprès de la VDL pour une protection contre les chutes / sauts (suicides) (à suivre également sous le Pont Adolphe) et les autres parties du Viaduc.

27. **Accès provisoire voire définitif de la rue de Prague au Parking Place Engel / Bisserwee** : dans le cadre des travaux de réfection de la voirie, pont prévu pour relier la rue de Prague au Bisserwee. Discussions pour décider si structure provisoire ou définitive (et design du pont à ajuster en conséquence).

C. Habitat et Loisirs

Les demandes et discussions portent notamment sur les éléments suivants :

28. Rééquilibrage de la **mixité sociale** (actuellement 2/3 de logements sociaux).
29. Frein à la **multiplication des unités familiales** sans création de parkings.
30. Amélioration de l'**attractivité de la rue St. Ulric**.
31. **Aires de jeux** : collaboration sur le choix des aménagements de l'aire de la rue St. Quirin. Dialogue sur la rénovation de l'aire de jeux du Bisserwee (prévue en 2019).
32. Suivi du **tapage nocturne** lié à certains établissements (il appartient cependant à chaque habitant concerné de dénoncer les faits auprès des autorités de police).
33. **Jardins communautaires** : projet soumis, accepté et en élaboration. Démarrage prévu en 2018.

D. Stationnement

Besoin absolu de trouver des solutions pour le stationnement en faveur prioritaire des habitants ainsi que des visiteurs. Voies envisagées soumises à analyse auprès de la VdL :

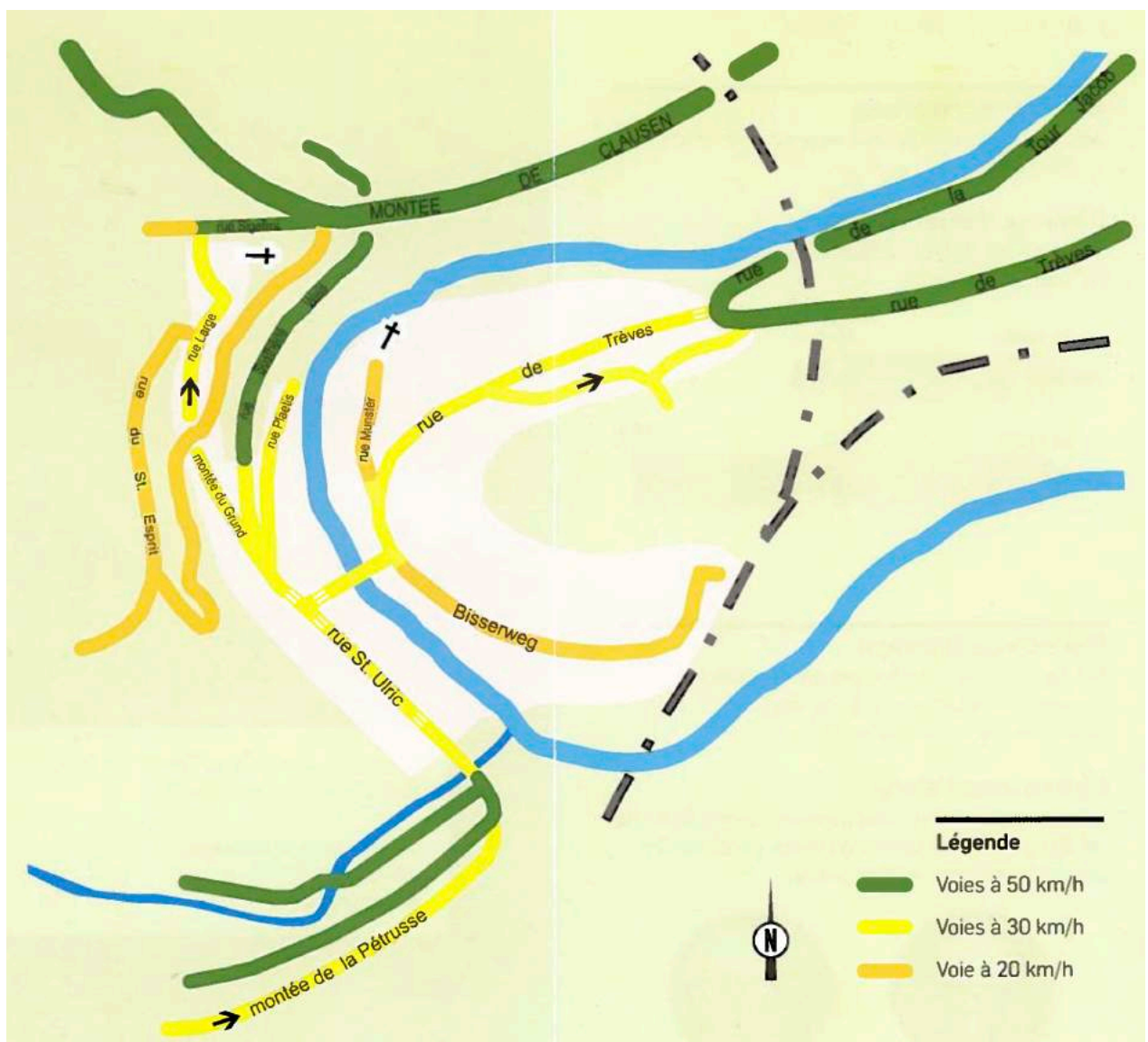
- Augmentation du tarif de stationnement
- Extension de la durée de paiement
- Libération de places aux Parkings St. Esprit & Cité judiciaire, au moins en soirée et durant les jours fériés / week-ends
- Aménagements de nouvelles zones de stationnement
- Réservation de certaines places aux habitants.

Aucune de ces propositions n'a été jugée recevable par la VdL. Le 3^e point soumis début 2016 au Ministre (MDDI) en charge reste à ce jour, malgré plusieurs rappels, sans aucune réponse.

E. Vitesse de circulation

Nécessité de réduction de la vitesse, en particulier pour la circulation de transit.

- **30 km/h**. Mesure semble désormais acquise pour le Grund (avril 2017) bien que, malgré la demande du SSG, la rue S. Weis et la rue de Prague resteront à 50 km/h. de même que ... la rue St. Quirin (Pétrusse) fréquentée par les nombreux promeneurs et enfants ... (voir plan attaché)
- **20 km/h** dans les autres rues (zones de rencontre) : accepté pour le Bisserwee et une partie de la rue Münster. Refus de classer la rue de Trèves et la rue du Rham en zone 20 km/h : la limitation de vitesse dans la rue de Trèves donnerait, selon la VdL, une interprétation de liberté trop importante et donc risquée aux usagers de la rue (promeneurs, habitants).



F. Bus ligne 23

Requêtes :

- Réduction du gabarit,
- Réduction de la vitesse (voir plus haut – priorité partagée - 20 km/h dans la rue de Trèves),
- Motorisation peu / non polluante (électrique).

Ces propositions n'ont pas été jugées acceptables par la VdL. Pour la vitesse, voir précédent point. Pour ce qui est de la nature de la motorisation, les bus écologiques (électriques voire hybrides) ne seraient (pour l'instant) apparemment pas adaptés aux pentes concernées par le quartier (manque de puissance). Le SSG insiste sur leur introduction prioritaire sur cette ligne.

G. Hygiène

34. **Bennes de recyclage du Bisserwee** à enterrer. Réponse VdL : envisageable avec les travaux du Bisserwee en 2020.
35. **Sacs Valorlux** : sensibilisation au dépôt anarchique des sacs.
36. **Tournée du camion poubelle modifiée** pour éviter les pertes de « Sauce ».